

École maternelle Henri Trentin
chemin de Pujó
31410 Lavernose-Lacasse

Compte-rendu du Conseil d'école du mardi 09 juin 2015

Présents :

- ⌚ Équipe enseignante : Mme Faure (directrice), Mme Duchain, Mme Tardy, Mme Taverner, Mme Guénard .
- ⌚ Délégués de parents d'élèves : Mme Vu-Van (titulaire), Mme Colombies (titulaire), Mme Charnay (titulaire), Mme Durand (déléguée suppléante)
- ⌚ Mairie : Mme Desplas, Mme Goncalves
- ⌚ Mme Berthier (directrice de l'alaé)

Excusés :

- ⌚ M. Delsol (maire), Mme Font, Mme Aznar, Mme Bonnet
- ⌚ Mme Iribaren (titulaire) , Mme Soucasse (déléguée suppléante), M, Derôme (suppléant)

Ordre du jour :

- ▶ la rentrée 2015 - 2016 : - les effectifs à la rentrée suite aux inscriptions
 - ouverture de la 5ème classe
 - date de rentrée (mardi 1er septembre pour les élèves)
 - composition équipe enseignante (nouveau poste d'enseignant avec l'ouverture d'une 5ème classe)
 - recrutement agent ATSEM pour la 5ème classe et remplacement lors du temps de repas des atsem (où en est-on ?)
 - TAE (bilan de l'année, ateliers proposés à la rentrée, quelle occupation des locaux après 16h15 ?)
- ▶ les actions du projet d'école (bilan des actions menées cette année)
- ▶ manifestation et sorties : - les sorties de fin d'année
 - la fête de fin d'année (samedi 27 juin)
- ▶ bilan de la coopérative scolaire
- ▶ travaux et sécurité : Quels travaux cet été ? Occupation des locaux (organisation du ménage et présence du CLSH)
- ▶ questions des représentants de parents d'élèves

La rentrée 2015 - 2016

Les effectifs à ce jour pour la rentrée 2015-2016 sont les suivants :

Petite section : 42 élèves
Moyenne section : 48 élèves
Grande section : 46 élèves
soit un total de 136 élèves

Deux inscriptions supplémentaires sont susceptibles de se faire en mairie.

Mme Faure indique que cette année il y avait 125 élèves ce qui correspondait à une moyenne de 31,25 élèves par classe, et que l'année prochaine la moyenne sera à 27, 2 élèves par classe.

- ⌚ L'ouverture de la 5ème classe est confirmée. La classe devant accueillir la 5ème classe est entièrement équipée. Il n'est donc fait aucune demande de matériel si ce n'est un ordinateur.
- ⌚ Mme FAURE indique que la rentrée scolaire aura lieu le Mardi 1er Septembre 2015 pour les élèves, et le lundi 31 Août 2015 pour les enseignants (reprise dès le vendredi 28 août)
- ⌚ Mme FAURE aborde la composition de l'équipe pour la rentrée avec le nouveau poste pour la 5ème classe. Le poste a été pourvu par Mme Wambeke .
- ⌚ Mme FAURE évoque le nouveau poste d'ATSEM. Mme Desplas indique que la demande a été faite à la Communauté d'agglomération du muretain dès que la mairie a eu connaissance de l'ouverture de la 5ème classe. Le bureau communautaire qui décide de l'attribution du poste d'ATSEM se réunit le jeudi 11 juin 2015. Mme Desplas précise qu'elle a informé Mme Siméon (vice présidente chargée des affaires scolaire et de la petite enfance) de cette demande de poste. Mme Faure de son côté a adressé un courrier à Mme Berthier et à Mme Franco pour demander un poste d'Animateur afin de remplacer l'ATSEM à partir de 11h20 jusqu'à 12h pendant la pause repas.

A la rentrée il y aura 5 classes (il n'y a actuellement que 3 animateurs et donc l'atsem ne sera pas remplacée de 11h20 à 12h). Mme Faure indique que cela est appréciable d'avoir un animateur sur ce temps pour gérer les enfants dans certaines situations (passage aux toilettes, change...).

Mme Berthier indique que l'organisation de l'équipe pour la rentrée scolaire 2015/2016 sera décidée le jeudi 11 juin 2015 par le bureau communautaire.

- ⌚ bilan des TAE sur l'année.

Les ateliers ont bien fonctionné. Sur 100 places au 3ème trimestre 94 ont été occupées.

L'atelier « Imagin atelier » a été fermé le mardi ; il n'y avait que 7 inscriptions. Cet atelier ne sera pas reconduit pour la rentrée 2015-2016. Les animatrices intervenant justifient cette fermeture par le fait que les élèves ont déjà une ouverture culturelle avec le partenariat entre l'école et la médiathèque (1 fois par mois).

Pour la rentrée, le thème des ateliers sera : « grandir et vivre ensemble tout en bâtissant son autonomie. »

Objectif : apprendre à être autonome au travers des ateliers.

Les ateliers proposés sont :

- Mardi /Vendredi : Jeux de coopération, animé par Christelle Déjean dans le hall de l'école ou dehors, en fonction du temps.
- Lundi/mardi/vendredi (écologie): Jardinage, animé par M. Jean-Claude Berthier dans le jardin de l'école ou dans une petite salle en fonction du temps.
- Lundi/jeudi (éveil des sens) : Éveil musical, animé par Ruben (association Tempo) dans la salle de classe de Mme Taverne en raison du manque de locaux.
- Jeudi (éveil des sens) : Cirque, animé par Estelle Viguier (association gymnastique volontaire de Lavernose).

Mme Berthier confirme que les petites sections n'auront pas les TAE durant le premier trimestre.

Mme Desplas souhaite avoir un retour des parents sur cette 1ère année de mise en place et demande aux représentants des parents d'élèves de préparer un sondage pour avoir un retour auprès des familles. Ce sondage devra être réalisé avant la fin de l'année.

Mme Berthier indique que les TAE débuteront le 14 Septembre 2015. Elle précise également que le taux d'encadrement est d'un animateur pour 10 enfants, et que celui-ci ne devrait pas bouger.

Au niveau associatif, le budget pour les TAE est de 2,50 € par enfant.

Pour les TAE il y a un assouplissement du taux d'encadrement. En effet certains ateliers comme les jeux de coopération et le jardinage du mardi comptent 12 enfants inscrits. Néanmoins Mme Berthier précise qu'il y a toujours des absents.

Les actions du projet d'école (bilan des actions menées cette année) :

Le projet d'école a pour thème : « sur le chemin de la grande école ». Ce thème est divisé en 3 axes.

-1er axe : la continuité des apprentissages.

-2ème axe: devenir élève, communiquer autour de l'école et sur l'école.

-3ème axe : ouverture de l'école et politique culturelle.

A ces trois axes sont ajoutés : un volet culturel (ouvrir l'école sur l'extérieur) et un volet numérique.

Dix actions ont été écrites pour mettre en application ces axes.

AXE 1 :

- Action 1 : Utilisation d'un outil commun en maths de la petite section à la grande section. Toutes les classes ont utilisé cet outil même si les enseignants ne l'avaient jamais utilisé.
- Action 4 : Liaison grande section / CP. Elle s'est faite par la mise en place de deux conseils des maîtres de grande section et de CP. Un décroisement a eu lieu en mai et juin entre les classes concernées.

- Action 5 : Un nouveau livret d'évaluation. Une réécriture est en cours avec les nouveaux programmes mis en place à la rentrée scolaire. Le nouveau livret n'étant pas prêt, les élèves de petite section de cette année sont évalués avec celui en cours.

- Action 10: La piscine.

Cette année 7 séances sur 8 ont eu lieu. L'encadrement a été suffisant grâce aux parents assidus et dévoués. Concernant les créneaux pour la rentrée 2015-2016 un tableau de vœux sera rempli. L'école demandera un créneau pour le 2ème trimestre avec un horaire en matinée et l'utilisation de deux bassins, en raison de l'effectif (46 élèves).

AXE 2 :

- Action 8 : La passerelle avec la maison pour la petite enfance. Il y a eu 3 visites en avril, mai et juin. Cinq enfants étaient concernés. Ils ont été accueillis dans les classes de Mme Tardy et de Mme Faure. Chaque enfant a effectué 2 visites dans les différentes classes.
- Action 7 : La passerelle avec les familles (hors la maison de la petite enfance). Une réunion d'information est organisée le vendredi 19 juin 2015 à 18h à l'école pour expliquer le fonctionnement de celle-ci aux parents. Puis seront organisées des visites de l'école entre le 15 juin et le 19 juin et entre le 29 juin et le 3 juillet. Un à deux enfants seront accueillis avec un de leurs parents dans une classe de petite section (Mme Faure/Mme Tardy) pendant une heure environ.
- Action 6: Le cahier de vie (communiquer) permet de faire parler les enfants. L'équipe enseignante rappelle l'importance de son utilisation pour « évoquer » communiquer sur « l'école et avec l'école ».
- Action 3 : L'APC (Activité Pédagogique Complémentaire). Elle se déroule entre 13h20 et 13h50 le lundi et le jeudi. Seuls les élèves de MS et de GS ont été concernés.

Sur les 29 Grandes sections, 27 élèves sont venus. Et sur les 46 élèves de MS, 12 sont venus. Cette activité était prise en charge par toutes les enseignantes quelque soit leur niveau. Le bilan est positif pour les enfants car ils peuvent travailler en groupe très restreint.

AXE 3 :

- Action 9 : Le partenariat avec la médiathèque.

Chaque classe s'y rend une fois par mois avec une thématique définie. Les élèves ont participé à des expositions. Plusieurs thèmes ont abordés tout au long de l'année : le petit chaperon rouge, l'art autour du monde, les marmites (ABCDaire). Les élèves assistent à des lectures et réalisent un prêt de livres pour la classe.

Le volet culturel :

Dans ce volet s'inscrit le choix des sorties (le cinéma, le muséum, le musée, les sorties environnement et nature) et le travail en musique/chant et en expression corporel réalisé sur l'année et dont une partie est présentée lors du spectacle de fin d'année.

Le volet numérique :

Au premier conseil d'école l'équipe enseignante avait demandé le renouvellement du parc informatique. La mairie a donc fourni à l'école des ordinateurs plus récents pour :

- des jeux éducatifs et du traitement de texte
- un accès internet en classe.

Mme Desplas précise que la mairie va effectuer des travaux durant l'été afin que toutes les classes soient connectées à internet (fin juillet) (coût entre 6000 et 7000€). Une subvention sera versée par le conseil départemental mais pour les préfabriqués la subvention n'est calculée que sur les matériaux , pas sur la main d'oeuvre.

Mme Faure demande un ordinateur supplémentaire pour la 5ème classe. Comme l'avait proposé la mairie lors du dernier conseil d'école, l'école a récupéré du mobilier de rangement aux ateliers municipaux.

Les sorties et manifestations :

Mme Tardy se rend au musée des Augustins ce vendredi 12 juin.

Mme Faure est allée au muséum le 19 mai.

Mme Taverner a été au rucher des ânes le 22 mai.

Mme Guénard s'est rendue à l'Asinerie le 26 mai.

La fête de fin d'année aura lieu le samedi 27 juin 2015 à 10h30. Monsieur Bayart est renouvelé pour la sonorisation. Les parents ont été informés de la manifestation par un mot dans les cahiers de liaison.

Bilan de la coopérative scolaire :

Entrées	Sorties
1545€ de participation des familles répartie sur les 4 classes	884,25€ dépenses coopérative de classe (achat de livres, ingrédients, petits matériel ...)
Mairie 1300€ + le budget fourniture par enfant de 42€ + prise en charge du transport pour la piscine	Noël : 600€ Transport (sorties) : 1053€
Bénéfice vente photos de classe : 502€	Livres pour Noël : 455,50€
Parents d'élèves FCPE : 480€	OCCE Assurance : 295,68€ banque poste : 10,40€
Participation des familles aux sorties : 238€ 260€	Cinéma : 310,50€ Sorties de fin d'année : 386€
4 325,00 €	3 995,33 €

Travaux et sécurité :

Suite au compte rendu de l'APAVE (en charge du contrôle des jeux de cour), une maintenance doit être effectuée sur certains jeux.

Mme Faure indique qu'il faudrait changer les marches de la cabane.

Mme Desplas va faire la demande de matériel pour un kit de réparation des jeux de l'école maternelle.

Concernant le pont de singe, le produit utilisé (pâte à bois) pour la réparation sur le pont n'est peut-être pas adapté, il ne tient pas et s'effrite. Les enfants ont été gratter la pâte blanche.

Les travaux d'extension de l'école seront terminés cet été.

Mme Desplas informe que l'école de Lavernose accueille durant le mois de juillet le CLSH de Saint Hilaire en raison de travaux dans les locaux scolaires de Saint Hilaire.

🕒 Questions des représentants des parents d'élèves :

- Les parents d'élèves demandent si le poste à mi-temps de Mme Taverne est reconduit et s'il a été pourvu.

Mme Taverne indique qu'elle a fait la demande du renouvellement de son poste à mi-temps mais qu'elle ne sait pas pour le moment s'il sera accepté. Dans le cas où le mi-temps de Mme Taverne serait renouvelé, un 1/2 poste sera à pourvoir. Un enseignant supplémentaire sera également affecté pour assurer le jour de décharge de Mme Faure.

- Mme Charnay demande si les enseignants ont déjà fait la répartition des classes pour la rentrée 2015 et sur quels critères les élèves rentrant en petite section sont répartis dans les classes. Mme Faure indique que la répartition des classes sera faite avant la fin de l'année mais ne sera connu des parents qu'à la pré-rentrée.

L'année dernière les élèves ont été répartis en respectant un équilibre fille/garçon et en répartissant les élèves sur l'année afin d'avoir des classes équivalentes.